

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1932)

**Artikel:** Chasse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-224870>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



VÉ LÉ DZENELHIE

**D**AI a dâi dzein que pouant pas crâire que lè bête sè dévesant eintre leu et que sè compreignant. Et tot parâi ! Ein a mîmameint que l'ant recordâ lo dévesâ dâi bête et que sant arrevâ à tot compreindre, principalameint clliique dâi dzenelhie.

L'autr'h, l'a oïu duve dzenelhie que dévesânt devant de lâo z'eindroum. L'étant dza tsacouna su onna piâuta et l'allâvant clliouâr lâo get riond, quand vaïtc que iena dit dinse :

— Vaitc nôtrôn maître que va âo velâdzo tsantâ à la répitichon de la sociétâ de tsant.

— A que cein lâi sè-te de tsantâ ? so repond l'autra, ne fâ quand mîmo min d'âo !

*Marc à Louis.*

## LO BOURRISQUO

**D**EIN lo tein qu'on avâi per tsi no lo Moulin de la Maladeire, lo mînnâi Siméon l'avâi on bourrisquo po portâ lè sat d'e farne de côté et d'autro. Vouâite qu'on décando né, qu'on ne veiâi pas onn' estiéra, lo bourrisquo fô lo camp, tandu que Siméon lo ramenâvâ à l'êtrâbilia. Ne fut pas dein lo cas dê lo retrôvâ.

Lo leindéman, à la faire d'Etsallein, lo mînnâi reincontré la dzudzo de paix de Vuareins, on hommo de tîta, que cognessâi du grand tein, et lâi contè s'n aventure.

Lo dzudzo lâi fâ :

— Faut pas t'ein fêre, Siméon, m'ein vu tè fournî on âno d'asse bounna sort que l'autro que l'a felâ hier à né.

Adon, lo dzudzo s'aguelhie su n'a bouenna et fâ dinse à ti cllião que s'êtant asseimblâi alîntô :

— Qui d'eintr'e vo ne foûmè pas ? Qui d'eintr'e vo n'âme pas lo vin ? Qui n'âme pas lè fennès ?

Nion ne pipâvè mot.. A la fin, on gaillâ que sè crayâi meillâo que tî lè z'autro, repond :

— Mè !

Adon, lo dzudzo châoté dè sa bouenna, sè viré dâo côté dâo mînnâi et lâi fâ :

— T'a oïu, Siméon ? Et te pâo l'einmenâ to lo drâi : l'est lo pé biau bourrisquo que sai âo mondo !

*Sami.*

## CHASSE

**D**UN grand journal de chasse et de pêche a posé aux principales personnalités de la politique, des lettres et des arts, cette question: « Préférez-vous la chasse à la pêche ? » Les hommes politiques, par habitude de s'arranger pour ne jamais froisser personne, car en tout lecteur sommeille un électeur, ont répondre adroitement qu'ils aimaient autant la chasse que la pêche ou réciproquement. Ceux cependant qui n'ont aucun lac, aucune rivière, ni même un gô dans leur commune, ont répondre sans hésitation que c'était la chasse qui les enchantait. Les écrivains, les artistes ont répondre généralement qu'ils avaient autant l'horreur de la chasse

que de la pêche et qu'ils avaient trop le respect de la vie pour commettre des meurtres dont d'innocents animaux, qui vivent dans le bonheur au sein de la belle nature, sont les malheureuses victimes. Les écrivains, les artistes sont tous ou à peu près tous de petits saints, de petits saints François d'Assise, même. La chasse et la pêche sont pour eux des sports barbares. Bon. Mais on voudrait savoir si ces délicats oiseaux ne permettent jamais à un cadavre de perdrix, de faisan, de lièvre, de brochet ou de truite de paraître sur leur table. C'est très bien de ne pas vouloir tuer des animaux inoffensifs, même sauvages, mais dans ce cas, il faut irrévocablement bannir matelotes et gibelotes de ses menus. Que dis-je, il faut non seulement s'abstenir de toucher à la chair des hôtes des bois et des plaines, mais il faut aussi respecter celle de leurs frères des basses-cours. On n'est pas logique avec ses théories si l'on admet sur sa table un poulet truffé, une escalope de veau ou un filet de bœuf. Quand on respecte la vie des animaux, il faut commencer par être végétarien, résolument. Or, si tout le monde était végétarien, les infortunés habitants de notre planète seraient bientôt obligés de se comporter comme les naufragés sur le radeau de la « Méduse », de se dévorer entre eux, faute de végétaux à déguster. On détruisait le gibier autrefois, parce qu'il dévastait tout. Qu'on laisse pulluler lapins et sangliers et il n'y aura bientôt plus un grain de blé ni une pomme de terre dans la plaine. Alors, pour rattraper blé et pommes de terre chapardés par ces voraces, nous sommes bien obligés, nous qui ne sommes pas uniquement des herbivores, de les accomoder en civet.

C'est le bon moment !

C'est vrai. — Ah ! Ernest, avant notre mariage tu me téléphonais à tout propos, et de très loin, rien que pour entendre ma voix, et maintenant...

— Mais maintenant, chère amie, tu es tout le temps sur mon dos, comment veux-tu que je te téléphone de très loin ?

## GARÇON OU FILLE ?

*Conte inédit.*

**E**AN-LOUIS Pernettaz, petit paysan du hameau des Mosses, aux Ormonts-Dessus, est assis devant sa modeste demeure, un soir de septembre, pendant que le soleil couchant disparaît lentement derrière le Famelon. Fanchette, sa femme, écosse des petits pois pour le dîner du lendemain, pendant que Bob, le chien, le museau allongé sur ses pattes, fait semblant de dormir, tout en guettant d'un œil une mouche qui l'agace.

Jean-Louis n'est pas causeur ; c'est dans sa nature. Il faut un événement pour que, dans sa fruste cervelle, quelques phrases s'ébauchent et se donnent libre cours. Sa femme, d'habitude un peu plus loquace que son homme, paraît préoccupée. C'est qu'il y a une cause. Le ménage Pernettaz date d'il y a deux ans environ ; son train de vie est celui des petits paysans, dans un pays un peu perdu. Monotone, en un mot. Et pourtant, il va y avoir un changement qui modifiera cette paisible existence. Un enfant va naître bientôt et les époux s'en réjouissent. Leur secret espoir va se réaliser.

Jean-Louis surtout est content. De toute son âme simple, il désire un garçon. Déjà, il le voit, grandi, mener paître les deux chèvres ; plus tard, il lui aiderait à rateler le foin ou à bricoler autour de la maison, une fois les gros travaux finis. Puis, devenu grand et fort, il partirait pour l'école de recrues.

La Fanchette, elle, sans oser formuler ouvertement ses pensées, préférerait que ce fût une fille. Plus tard, une fille, ce serait une aide, un soutien pour la mère. C'est tout de même plus gentil, plus cajolant qu'un garçon. Moins ingrat aussi, par la suite. Mais, après tout, il faudra bien accepter ce qui se présentera, au jour tant attendu.

— Pourvu que tout se passe bien, n'est-ce pas, Jean-Louis ? dit-elle, comme conclusion de ses pensées, en exprimant tout haut ses préoccupations.

Jean-Louis qui venait d'apparaître, avait entendu.

— A quoi penses-tu, Fanchette ? Tu causes toute seule ?

— A quoi je pense ? A notre enfant, pardine. Ça va être là un de ces jours-ci. S'il n'y avait que moi pour y penser !

— Oui, c'est vrai, fit Jean-Louis, la voix râdoucie ; je n'en cause pas, mais j'y pense d'autant plus. Pourvu que ce soit un garçon !

Fanchette regarda son homme d'un air de reproche.

— T'es drôle, toi, avec ta marotte. Un garçon ! Comme si on pouvait commander ça d'avance !

La discussion en resta là ; la nuit était venue et comme il faisait plutôt frais, on rentra à la cuisine, où il faisait plus chaud.

Trois jours après, de bon matin, Jean-Louis se dirigea à grandes enjambées tout droit en bas les prés fauchés, pour aller réveiller le buraliste postal.

— Excuse-moi, Auguste, de te déranger avant l'heure, mais je crois qu'il va y avoir du nouveau, chez moi. La Fanchette n'est rien tant bien. Téléphone-voir à la sage-femme, la mère Clémence, au Sépey, pour qu'elle monte avec la première poste. C'est pour un garçon, je crois.

— Ah, tu crois qu'elle ne viendrait pas, si c'était pour une fille lui fit en riant le buraliste. Vas consoler ta Fanchette. Je ferai la commission tout à l'heure.

Une heure et demie après, Jean-Louis voyait « Madame Tiremonde » grimper le raidillon qui aboutit à la maison. Une fois le souffle repris, la brave femme dévisagea le futur père de famille.

— Mon té ! Il n'y a pas de quoi faire cette figure d'enterrement, mon pauvre Jean-Louis. Ne dirait-on pas que c'est pour toi qu'on m'a fait monter de si bonne heure ! Ça va se passer tout gentiment, tu verras. Prépares-moi seulement une tasse de café bon chaud, puisque tu ne m'as pas laissé le temps de déjeuner.

Pendant que la sage-femme s'occupa de Fanchette Pernettaz, Jean-Louis tournoya autour de la maison, entra, sortit, empoigna un outil pour le reposer aussitôt, puis rudoya Bob qui le regarda en remuant la queue, tout en ayant l'air de dire :

— Qu'est-ce qu'il a, le maître, ce matin ? Il s'est mal levé.

Rédaction et Administration :  
Pache-Varidel & Bron

Lausanne

III

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.

Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker  
Palud 3, Lausanne.